



LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel
d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 19 numéro 2

Février 2025

L'église de Lac-Édouard amorce sa nouvelle vocation

Après avoir servi de lieu de culte de 1913 à 2019, notre église est devenue un magnifique lieu d'hébergement grâce à l'initiative de messieurs Dominic Amyot et Mario Pagé, les propriétaires du Domaine Lac-Édouard.



En effet, huit confortables chambres avec chacune sa salle de bain (**dont** une chambre pour personnes à mobilité réduite) ont été aménagées dans ce qui était autrefois la nef de l'église.

Au sous-sol, une grande salle de repos est prête à accueillir les visiteurs ou les travailleurs qui désirent se rencontrer ou discuter en groupe.

Dans ce qui était autrefois la sacristie, quatre chambres sont réservées pour le personnel.



En plus de rénover l'intérieur, les nouveaux propriétaires ont remis à neuf la grotte et ses personnages ainsi que la statue du Sacré-Cœur situées sur les terrains adjacents à l'église. Depuis le début de l'automne 2024, le clocher est tout illuminé la nuit. Pour les personnes présentes lors de cet événement cela a réveillé de nombreux souvenirs.

M. Dominic Amyot est le maître d'œuvre de ce projet. De plus, il a eu le souci de respecter tout ce qui était cher aux villageois. D'ailleurs, tous lui en sont très reconnaissants.

Madame Lyne Gervais, sa patiente épouse, comme il l'a si bien dit lors de l'inauguration, fut sa complice de tous les instants.

Quant à M. Mario Pagé copropriétaire du Domaine, il était présent pour appuyer cette belle initiative.

Lors de son mot de remerciement Dominic Amyot a insisté sur le fait que cette incroyable réalisation fut le travail d'une équipe exceptionnelle : employés, patrons, entrepreneurs et bénévoles.



L'église de Lac-Édouard amorce sa nouvelle vocation	1 2
Premiers répondants à Lac-Édouard	3
Calendrier des activités à venir	4
Ciné-Club à Lac-Édouard	5
Modes de paiement pour les taxes municipales	
Tournoi de pêche à Lac-Édouard	6
Règlements du tournoi de pêche	7
Élections municipales en 2025	8
En avant la musique	9
En souvenir de M. Gervais Lagueux	
Changement d'heure	
Transport forestier intensif	
Coordonnées de la Mairie	10
Dates des assemblées municipales pour l'année 2025	

L'église de Lac-Édouard amorce sa nouvelle vocation

C'est ainsi que le 25 janvier dernier, messieurs Dominic Amyot et Mario Pagé ont procédé à l'inauguration de leurs deux sites d'hébergement : l'église et les pods du Domaine. Pas moins de cinquante personnes ont assisté à l'événement. Après avoir fureté dans quelques chambres, le groupe s'est rassemblé dans la salle de repos où un verre de vin a été servi suivi des discours de circonstances.

Sur la photo ci-dessous, nous retrouvons les principales personnes qui ont collaboré au projet, accompagnées du maire M. Larry Bernier.



En avant, de gauche à droite : Larry Bernier, Marjelaine Chabot, Serge Richard, Lyne Gervais, Marthe Chabot, Johanne Harvey, Luc Bernard. En deuxième rangée : Gilles Cloutier, Mario Pagé, Dominic Amyot, Nicolas Masse, Sylvain Desaulniers et Réjean Rioux. Absents sur la photo : Félix Pagé, Marco Germain et Sophie, Jean-Pierre Charette.

Dans un deuxième temps les gens ont été invités à visiter un des six pods installés sur le terrain adjacent à l'auberge le Domaine. Tous ont été émerveillés par la beauté et la fonctionnalité de ces habitations, y compris le spa extérieur.



Bravo à Dominic Amyot et Mario Pagé pour ces magnifiques investissements qui répondent à un besoin criant à Lac-Édouard : l'hébergement pour les touristes et les travailleurs.

Larry Bernier, maire

.....

Premiers répondants à Lac-Édouard



COMMUNIQUÉ public adressé aux citoyens de Lac-Édouard

OBJET : Service de premiers répondants

La Tuque, le 6 février 2025 - Ce communiqué vise à informer adéquatement les citoyens du secteur concernant les premiers répondants. D'entrée de jeu, il est important de comprendre que le volet premier répondant est régi par le secteur préhospitalier du CIUSSS-MCQ.

Dernièrement, il est survenu deux malheureux incidents dans la municipalité de Lac-Edouard, soit le 30 décembre 2024 ainsi que le 30 janvier 2025. Les premiers répondants n'ont pas reçu l'appel, malgré leur disponibilité dans le secteur. Il aura fallu attendre l'arrivée des ambulanciers de La Tuque avec les délais nécessaires à leur déplacement.

Devant ces situations, le Service de l'incendie et de la sécurité civile de la Ville de La Tuque tient à informer la population du secteur qu'une enquête a été réalisée pour comprendre les circonstances. Premièrement, plusieurs vérifications ont été réalisées, entre autres, auprès du centre de communication santé (CCS). Le CCS a confirmé que ces appels ont bien été envoyés aux premiers répondants du secteur. Du côté des premiers répondants, personne n'a vraisemblablement reçu l'appel.

Constatant que les appels ont été transmis aux premiers répondants, qu'il y avait des premiers répondants disponibles dans le secteur, mais que ces derniers n'ont pas reçu l'appel, nous avons interrogé les mécanismes de transmission.

Des tests ont été réalisés du CCS aux premiers répondants et de CLR aux premiers répondants. Dans tous les cas, les tests se sont avérés concluants et l'équipe PR les avaient bien reçus. Devant ces constats, seul un trouble technologique sporadique peut expliquer cette défaillance.

Pour prévenir ce genre de problème rare, une procédure supplémentaire a été créée au centre de communication santé pour être en mesure de contacter les premiers répondants en cas d'urgence.

Il est important d'informer les gens que le système est actuellement fonctionnel en tout point.

Également, des rencontres sont à venir avec le CIUSSS-MCQ pour établir des modalités d'encadrement à l'intérieur d'une entente visant à rehausser l'efficacité du service de premiers répondants. La population sera informée des développements de ce dossier.

Alexandre Bilodeau
Directeur adjoint et chef de la division



Calendrier des activités à venir

Février 2025

Légende :  Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		 11 Conseil municipal 18 h	12	13	 14	15
 16 Ciné-club 14 h Voir p. 5	 27	18	19	20	21	Célébration 22 de la Parole en souvenir de M. Gervais Lagueux Voir p. 9
 23 Ciné-club 14 h Voir p. 5	 24	25	26	27	Premier ver-28 sement taxes municipales Voir p. 5	

Mars 2025

Semaine de la pêche blanche du 1^{er} au 9 mars

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
 Note : Il n'y aura pas de projection de films le 2 et le 9 mars. Prochaine représentation le dimanche 16 mars						1
2	 3	4	5	6	7	 8 Souper d'ADELE Voir p. 6
9	 10	 11 Conseil municipal 18 h	12	13	14	15



La Dre Sauvé accueillera ses patient-e-s à son bureau au Centre communautaire comme d'habitude. Pour prendre un rendez-vous, veuillez communiquer avec le GMF du Haut-Saint-Maurice. Pour rejoindre sa secrétaire, composez le 819-523-3084 et ensuite appuyez sur le 3. **Prochain rendez-vous : le 28 mars 2025.**

Ciné-Club



À tous les cinéphiles, nous vous donnons rendez-vous au Centre communautaire, 195, rue Principale, **le dimanche à 14 h.** Bienvenue à toutes et à tous,

Rollande Lecours et Lise Rousseau

Date	Titre	Type	Principaux Acteurs	Réalisateur
2025-02-16	Une belle journée	Drame	Peter Mullan, Ron Cooke	Gaby Dellal
2025-02-23	Conclave	Drame psychologique	Ralph Fiennes, Stanley Tucci	Edward Berger



Alors que Frank Redmond plonge tête première dans sa nouvelle vie, il entraîne ses amis dans sa quête, imprégnant son entraînement de rires et de camaraderie pendant qu'il se prépare au test d'endurance le plus exigeant qui soit : traverser la Manche.

C'est un récit inspirant et réconfortant sur la famille et les amis, ainsi qu'une aventure stupéfiante.



Alors que le pape vient de mourir d'une crise cardiaque, le cardinal Lawrence est chargé de diriger l'un des événements les plus secrets et les plus anciens du monde, le conclave, qui permettra de désigner le successeur du défunt pontife. Malgré ses réticences, il accepte cette tâche.

Différents événements viennent troubler le processus. Entre autres, le Collège est surpris par l'arrivée de Vincent Benitez, un Mexicain fraîchement arrivé de Kaboul et qui a effectué un travail missionnaire dans des zones de guerre.

Modes de paiement pour les taxes municipales

Il y a 3 possibilités pour payer votre compte de taxes.

- 1- Nous vous invitons à effectuer votre paiement auprès de votre **institution bancaire**,
- 2- Faites-nous parvenir un **chèque par la poste**,
- 3- **Vous pouvez payer en argent comptant** au bureau

Dates des versements

1^{er} : 28 février 2025

2^e : 28 avril 2025

3^e : 28 juillet 2025



Si vous payez en faisant un **virement Interac**, voici comment procéder en suivant les indications suivantes:

Identification : Muni Lac Edouard /

Courriel : agente@lacedouard.ca / **Question :** Municipalite / **Réponse :** LacEdouard /

Raison : **Important** mettre les 10 premiers chiffres de votre matricule sans tirets et sans espaces, s'il n'y a aucun numéro de matricule, le paiement ne sera pas autorisé.

Nous ne disposons d'aucun terminal Interac, il est donc impossible de payer à l'aide d'une carte à nos bureaux ou par téléphone.

Tournoi de pêche blanche à Lac-Édouard



Association du Développement Écologique du Lac Édouard

TOURNOI DE PÊCHE BLANCHE 2025

Du 1er au 8 mars 2025

**Mesurage des prises tous les jours 16h à 18h au Domaine du Lac Édouard
(aucun mesurage le 8 mars)**

Souper de clôture du tournoi le samedi 8 mars 2025 17h00

**Où : Salle communautaire de Lac-Édouard
195, rue Principale, Lac-Édouard, Québec G0X 3N0**

Repas servi par le Domaine du Lac-Édouard :

Soupe, tournedos de poulet, salade César, riz, café, dessert et une coupe de vin

**Les billets seront en vente dès le 6 février 2025 à la Coop de Lac-Édouard
au coût de 35.00\$ (comptant seulement)**

Souper et soirée réservés aux 18 ans+

À partir de 20 h, l'événement sera ouvert à tous les 18 ans+

Service de bar sur place (prévoir de l'argent comptant)

**Les profits de cette soirée seront reversés à ADELE pour soutenir notre mission :
L'ensemencement et le balisage du lac, ainsi que l'entretien de 25 kilomètres de sentiers**



Photos : Annie Tremblay

En soirée groupe Latuquois Last Call

Règlements du tournoi de pêche



Association du développement
Écologique du lac Édouard

TOURNOI DE PÊCHE 2025

Règlements du tournoi de pêche

- ❖ Posséder votre permis de pêche valide.
- ❖ Être membre en règle d'A.D.E.L.E. pour l'année 2025 pour enregistrer vos prises.
- ❖ Les non-membres pourront acheter une carte d'A.D.E.L.E. au coût de 25.00\$ pour enregistrer leurs prises et la carte sera valide pour toute l'année 2025.
- ❖ Espèces de poisson: Omble de fontaine (mouchetée) et truite grise (touladi); **L'omble Chevalier ne sera pas enregistré car il est interdit de pêcher cette espèce.** Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site du Ministère.
- ❖ Les truites à enregistrer devront mesurer 10 pouces et plus.
- ❖ Une seule truite sera enregistrée par membre d'A.D.E.L.E.. Si toutefois le membre rapporte une deuxième truite, seule la plus grosse truite sera compilée pour les tirages.
- ❖ L'enregistrement des poissons sera fait à tous les jours du 1er au 7 mars 2025, de 16h00 à 18h00 à la terrasse du Domaine. Il n'y aura aucun enregistrement le samedi 8 mars 2025.
- ❖ Un souper avec service de bar et une soirée suivront au **Centre communautaire**. Tous les tirages seront faits sur place après les repas. Les billets du **souper** sont en vente à la COOP.
- ❖ Les détails des prix et de nos précieux commanditaires seront communiqués sur la page Facebook ADELE, Association du Développement Écologique du Lac Édouard.



BIENVENUE À TOUS!



Élections municipales en 2025

Le 2 novembre 2025, il y aura des élections municipales dans presque toutes les municipalités du Québec, et ce sera le cas à Lac-Édouard. Certains membres du conseil municipal actuel se représenteront alors que d'autres cèderont leur place.

Dans le but de bien informer les personnes intéressées à se présenter comme mairesse ou maire, conseillère ou conseiller, nous avons préparé quelques informations. Elles sont tirées du « *Guide d'accueil et de références pour les élues et les élus municipaux* », préparé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

QU'EST-CE QU'UN CONSEIL MUNICIPAL ?

Le conseil municipal se compose d'élues et d'élus. À la Municipalité de Lac-Édouard, le Conseil compte 7 personnes, maire ou mairesse plus 6 conseillères ou conseillers.

Le conseil municipal représente les citoyennes et les citoyens, et prend les décisions sur les orientations et les priorités d'action de la municipalité.

Le conseil municipal assume les pouvoirs et les devoirs qui lui sont dévolus par la loi, soit le Code municipal du Québec (CMQ). Plusieurs autres lois précisent les responsabilités du conseil municipal dans les domaines de sa compétence. **En tout temps, votre rôle de mairesse ou de maire, de conseillère municipale ou de conseiller municipal doit s'exercer dans le respect de ces lois.**

QUEL EST VOTRE RÔLE ?

En tant qu'élue ou élu, vous avez la responsabilité de vous assurer que les services offerts dans la municipalité répondent aux besoins des citoyennes et des citoyens. À cet égard, vous avez trois principaux rôles à jouer :

1- Représenter les citoyennes et les citoyens

Votre rôle est de représenter la volonté des citoyennes et des citoyens au sein du conseil municipal tout en agissant dans l'intérêt de votre municipalité. Aussi, vous devez vous tenir au fait des préoccupations et des projets que les citoyennes et les citoyens souhaitent voir se concrétiser. Au besoin ou lorsque la loi le prévoit, vous pourrez ou vous devrez les consulter.

Vous serez régulièrement sollicitée ou sollicité par des citoyennes ou des citoyens qui vous présenteront des demandes particulières. Quand cela est opportun, vous pourrez les diriger vers les services de la municipalité où ils pourront obtenir de l'aide et de l'information supplémentaire.

2- Décider

Lorsque vous siégez au conseil municipal, vous représentez légalement votre municipalité. Avec les autres élues et élus, vous déciderez collectivement des orientations à adopter pour atteindre certains objectifs ou pour résoudre des problèmes. Les décisions de votre conseil municipal prennent la forme de résolutions ou de règlements adoptés lors d'une séance du conseil municipal. En tant qu'élue ou élu, vous participerez donc à la prise de décision.

3- Administrer

En tant qu'élue ou élu, vous devez veiller aux intérêts et à la saine administration de la municipalité. Lors des séances du conseil, vous pouvez notamment vous assurer que les projets avancent selon les délais prévus et que les sommes engagées correspondent à ce qui était prévu au budget.

La mairesse ou le maire de la municipalité dispose également d'un droit de surveillance, d'investigation et de contrôle à l'égard des affaires et des employées et des employés de la municipalité. Elle ou il veille à l'exécution des décisions du conseil par l'administration municipale.

.....

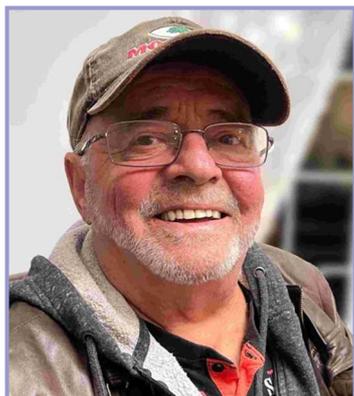
En avant la musique



Après deux ans de répit (il n'y avait pas d'enfants d'âge scolaire inscrits à l'école), voilà que madame Isabelle remet ça. En effet, après avoir assurée le cours de musique pendant les treize premières années de l'existence de La P'tite École de Lac-Édouard, Isabelle Jomphe a répondu « Présente » afin d'enseigner à nos deux élèves les rudiments de l'art musical.

Merci, madame Isabelle
Rollande Lecours

En souvenir de M. Gervais Lagueux



Avec son épouse madame Claire Roy, M. Lagueux était résident permanent de Lac-Édouard depuis plusieurs années.

Suite à son décès survenu le 30 janvier dernier, il y aura une célébration de la Parole et un hommage lui sera rendu le samedi le 22 février à 14 h, au Centre communautaire de Lac-Édouard, 195, rue Principale.

À Tous les membres de sa famille, nos pensées sincères vous accompagnent.

Changement d'heure



C'est dans la nuit du samedi 8 mars au dimanche 9 mars 2025 que nous passerons à l'heure d'été.
En effet, il vous faudra avancer vos montres et horloges d'une heure.



Transport forestier intensif du 12 au 28 février 2025

Les sorties de camion se feront principalement aux km 18, 20 et 22 du chemin du Lac-Édouard en direction de la 155.
Soyez vigilant·e·s !



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : agente@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :

Larry Bernier, maire
Rollande Lecours
Courriel : bernier.lecours@icloud.com

Collaboration :

Pierre Arseneault, directeur général
Sylvie Héon, adjointe administrative

Si vous voulez recevoir mensuellement des nouvelles de Lac-Édouard :

- Procès-verbal des assemblées municipales,
- Journal « Le Tour du Lac »,
- Avis publics, etc.,

inscrivez-vous à notre INFOLETTRE et à ALERTES MUNICIPALES sur le site Web de la municipalité (www.lacedouard.ca), au bas de la page d'accueil.

C'est le meilleur moyen d'être informé.

DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRÉSORIER

Monsieur Pierre Arseneault
Tél. : 819-653-2238 / 819-989-0451
Courriel : info@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative
Tél. : 819-653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

INSPECTION MUNICIPALE - PERMIS DE CONSTRUCTION

Monsieur Daniel Bouvier, Inspecteur municipal
Tél. : 819-653-2138 / Courriel : inspection@lacedouard.ca

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Madame Jeannie Carrier
Tél. : 653-2438 / Courriel : adr@lacedouard.ca

SUPERVISEURE COMPTABLE

Tél. : 819-653-2238 / Courriel : comptabilite@lacedouard.ca

HYGIÈNE DU MILIEU

Monsieur Jean-François Lessard
Responsable des eaux usées et eau potable
Tél. : 819-653-2238
Courriel : voirie@lacedouard.ca



ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :
Le mardi 11 mars 2025 à 18 h
Bienvenue à toutes et à tous !

L'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Dates des assemblées municipales régulières pour l'année 2025

14 janvier	8 avril	8 juillet	2 octobre
11 février	13 mai	12 août	11 novembre
11 mars	10 juin	9 septembre	9 décembre

Toutes les assemblées débuteront à 18 h.
Veillez inscrire ces dates à votre agenda.